

« Mon Agenda Retraite » : le nouveau service qui remporte l'adhésion des futurs retraités

Lancé en septembre 2020, ce nouveau service proposé par la Carsat Bretagne rencontre déjà un grand succès. Il répond à une attente des futurs retraités en leur offrant la possibilité de recevoir par e-mail des informations personnalisées sur les démarches à réaliser afin de préparer sereinement leur retraite.

Une réponse à un besoin : déjà plus de 15 000 abonnés bretons en 8 mois

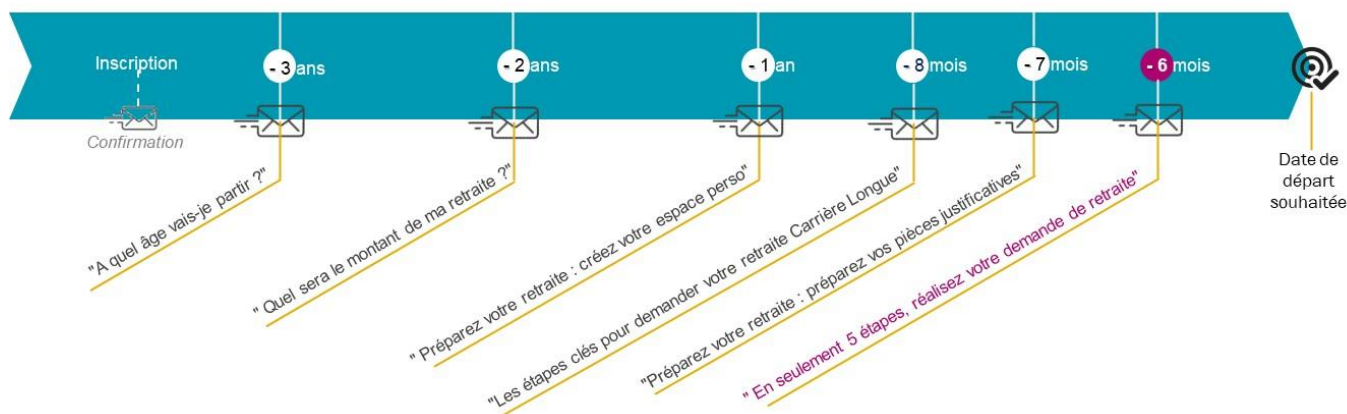
En 2020, plus de 35 000 actifs bretons du régime général ont déposé leur demande de retraite. Une étape importante qui mérite un accompagnement adapté pour que les démarches puissent se faire sereinement. C'est à partir de ce constat que Mon Agenda Retraite a été déployé en Bretagne il y a quelques mois. Il a immédiatement rencontré un vrai succès car il répond à une attente de la part des futurs retraités qui sont déjà plus de 15 000 à s'y être abonnés.



Un accompagnement personnalisé : des e-mails envoyés aux futurs retraités qui le demandent à partir de 3 ans avant leur date de départ en retraite envisagée

La retraite n'est pas automatique ! Elle doit être demandée 6 mois avant la date de départ en retraite souhaitée.

En s'abonnant à « Mon Agenda retraite », les futurs retraités reçoivent des informations personnalisées pour les guider dans les démarches à réaliser en fonction de leur date prévue de départ à la retraite :



Simple, pratique et sécurisé, ce service permet d'être guidé à chaque étape de sa préparation à la retraite. Pour s'y inscrire gratuitement en quelques clics :

<https://www.lassuranceretraite.fr/portail-info/home/actif/salarie/mes-demarches/organiser-son-depart-avec-mon-agenda-retraite.html>

Contacts Presse

Suzana Siloret – Carsat Bretagne – communication@carsat-bretagne.fr – 07 60 63 85 35



A propos :

Entreprise privée exerçant une mission publique, la Carsat Bretagne (Caisse d'Assurance retraite et de la Santé au Travail) est un organisme de Sécurité sociale. Elle assure trois grandes missions pour être aux côtés des salariés, des indépendants et des entreprises tout au long de la vie professionnelle et au moment de la retraite : la préparation et le paiement de la retraite ; la santé-sécurité au travail ; l'accompagnement des assurés fragilisés par leur état de santé et la prévention de la perte d'autonomie des retraités. Pour plus d'information, rendez-vous sur [le site de la Carsat Bretagne](https://www.carsat-bretagne.fr).